

Onan

RV GenSet

Instructions d'utilisation

BGE, NHE



Printed in U.S.A.

900-0743-FR
3-2000 TD4-2000

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser ce groupe électrogène sur un bateau.

Une telle utilisation peut être en contravention avec la réglementation des garde-côtes aux États-Unis et peut entraîner des blessures graves ou mortelles par incendie, électrocution ou empoisonnement par oxyde de carbone.

Table des matières

TITRE	PAGE
MESURES DE SÉCURITÉ	Page intérieure de la couverture
INTRODUCTION	2
À propos de ce manuel	2
Identification du modèle	2
Recommandations concernant le carburant	3
Recommandations concernant l'huile moteur	3
EMPLACEMENT DES COMPOSANTS	4
Composants réclamant une attention ou un entretien périodique	4
Tableau de commande du groupe électrogène	5
DÉMARRAGE ET ARRÊT	6
Vérifications avant le démarrage	6
Démarrage	6
Arrêt	6
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU MATÉRIEL	7
Branchement de la charge au groupe	7
Redémarrage d'un groupe qui a calé	7
Réarmement des disjoncteurs	7
VARIATIONS DES CONDITIONS D'UTILISATION	8
Temps froid	8
Temps chaud	8
Altitude élevée	9
Environnement poussiéreux	9
ENTRETIEN PÉRIODIQUE	10
Vérification du niveau d'huile et inspection générale	11
Vérification du niveau d'huile moteur	12
Changement de l'huile moteur et du filtre à huile	13
Filtre à air	14
Bougies	14
Pare-étincelles	15
PÉRIODES D'EXERCICE ET REMISAGE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE	16
Périodes d'exercice	16
Remisage	17
SPÉCIFICATIONS	18
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES UTILISATEURS DE GROUPES ÉLECTROGÈNES EN CALIFORNIE	20
COMMENT OBTENIR LE SERVICE APRÈS-VENTE	21

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Ce manuel décrit le fonctionnement et l'entretien des groupes électrogènes (groupes) Emerald Plus™ des séries BGE et NHE. Étudier soigneusement ce manuel et observer toutes les instructions et précautions qu'il contient.

Le fonctionnement de base du groupe électrogène est couvert dans les sections *Emplacement des composants*, *Démarrage et arrêt*, *Alimentation électrique du matériel* et *Variations des conditions d'utilisation*. L'entretien et les soins à apporter au groupe pour qu'il donne des performances maximales sont couverts dans les sections *Entretien périodique* et *Dépannage*. Le propriétaire du groupe est responsable de son entretien en conformité avec le calendrier d'entretien (Tableau 2, page 10).

Le manuel couvre également le rodage du groupe, les périodes d'exercice, le remisage, la façon d'obtenir le service après-vente et les spécifications.

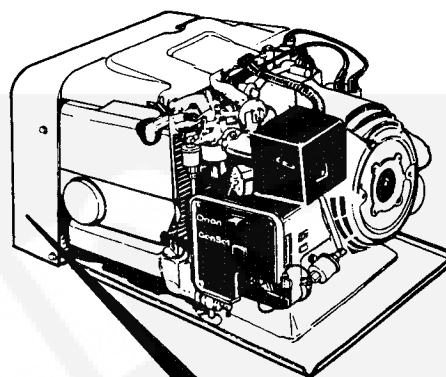
Chaque utilisateur du groupe électrogène doit bien connaître toutes les informations contenues dans ce manuel. Garder ce manuel et le manuel d'installation du groupe électrogène avec les autres manuels du véhicule.

IDENTIFICATION DU MODÈLE

Pour contacter un concessionnaire ou distributeur Onan® en vue d'obtenir des pièces, du service après-vente ou des renseignements sur les produits, se tenir prêt à fournir les numéros de modèle et de série figurant sur la plaque d'identification du groupe électrogène (Figure 1). Chaque chiffre ou caractère de ces nombres est important. (Le dernier caractère du numéro de modèle représente la lettre de spécification ; cette lettre est importante pour obtenir les pièces qui conviennent.)

Pour que les numéros de modèle et de série soient faciles à trouver au moment du besoin, les noter dans les cadres prévus sur la Figure 1.

Emerald Plus est une marque commerciale de Onan Corporation.



PLAQUE D'IDENTIFICATION AVEC NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE TYPIQUES

IMPORTANT ENGINE INFORMATION			
Onan®		ONAN CORPORATION 1400 73rd Ave. NE Minneapolis, MN 55432 Made in U.S.A.	
Model No.: 6.5NHEFA26100M			
S/N: A953123456			
AC Volts:	Ph:	kW:	
Amps:	Pf:	RPM:	
Fuel:	Hz:	Bat:	12V
Insulation - NEMA Class		Ambient: 40°C	
		INI 3461 URC	
REFER TO OPERATOR'S MANUAL FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS AND ADJUSTMENTS.			
SN5980U1G2RA		980 cm ³	
THIS ENGINE MEETS U.S. EPA PH1 AND 1995-1998 CALIFORNIA EMISSIONS REGULATIONS FOR ULGE ENGINES			
NOTER LES NUMÉROS ICI			
NUMÉRO DE MODÈLE :			
NUMÉRO DE SÉRIE :			

FIGURE 1. PLAQUE D'IDENTIFICATION TYPIQUE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT

⚠️AVERTISSEMENT *L'essence et le GPL, ou le propane, sont hautement inflammables et peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Ne pas fumer en présence d'une odeur de gaz ou d'essence, ni à proximité de réservoirs de carburant ou d'un appareil brûlant du carburant, ni dans une zone à ventilation commune avec de tels équipements. Maintenir bien à l'écart toutes les sources ou équipements, tels que pilotes d'allumage, etc., capables de produire des flammes, un arc électrique, ou des étincelles et de provoquer un allumage. Garder un extincteur d'incendie du type ABC dans le véhicule.*

Modèles à essence

Utiliser de l'essence sans plomb propre, fraîche et ayant un indice d'octane minimum de 87 (indice anticliquetis).

⚠️ATTENTION *Ne pas utiliser de l'essence ou des additifs contenant du méthanol car le méthanol peut corroder les composants du circuit du carburant.*

Éviter d'utiliser de l'essence à haute teneur en plomb ou des additifs au plomb car cela exigerait un surcroît d'entretien du moteur.

Modèles au GPL

Utiliser du gaz de pétrole liquéfié (GPL), propre et frais, de la qualité HD-5, ou un produit équivalent contenant au moins 90 pour cent de propane. Les gaz liquéfiés commerciaux peuvent contenir plus de 2,5 pour cent de butane, ce qui risque d'entraîner une mauvaise vaporisation du carburant et des démarrages difficiles aux basses températures (en dessous de 32 °F (0 °C)).

Pour avoir des performances satisfaisantes, la pression de la vapeur de GPL (modèles à soutirage de vapeur seulement) doit être entre 9 et 13 inch (229 à 330 mm) de colonne d'eau (2,24 à 3,24 kPa).

⚠️AVERTISSEMENT *Une pression d'alimentation en GPL excessive (modèles à soutirage de vapeur seulement) peut causer des fuites de gaz, ce qui risque d'entraîner un incendie et des blessures graves ou mortelles. Le réglage de la pression d'alimentation en GPL doit être fait conformément aux spécifications, par du personnel qualifié.*

RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'HUILE MOTEUR

Utiliser de l'huile moteur de première qualité. Regarder la classification de l'Institut américain du pétrole (API) et choisir une huile de la catégorie SG ou SH (également SG/CD, SG/CE, SH/CD ou SH/CE). Regarder aussi quelle est la viscosité attribuée par la Société des ingénieurs automobile (SAE). En se référant au Tableau 1, choisir la viscosité qui convient aux températures ambiantes prévues pendant la période allant jusqu'à la vidange suivante.

Quand il ne gèle pas, l'huile monograde SAE-30 est préférable. Les huiles multigrades sont meilleures quand des variations de température importantes sont à prévoir. La contenance du carter est de 3,3 litres d'huile, filtre compris.

**TABLEAU 1. VISCOSITÉ DE L'HUILE EN
FONCTION DE LA TEMPÉRATURE**

TEMPÉRATURES AMBIANTES PRÉVUES	VISCOSITÉ SAE
32 °F (0 °C) et plus	30
10 °F à 100 °F (-12 °C à 38 °C)	15W-40 (OnaMax)
0 °F à 80 °F (-18 °C à 27 °C)	10W-30 10W-40
-20 °F à 50 °F (-28 °C à 10 °C)	5W-30



Emplacement des composants

COMPOSANTS RÉCLAMANT UNE ATTENTION OU UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les emplacements du tableau de commande et des composants réclamant l'attention à l'occasion de l'entretien

périodique (voir la section *Entretien périodique*) sont montrés sur la Figure 2. Le groupe électrogène lui-même se trouve habituellement derrière une porte dans un compartiment situé quelque part autour du véhicule.

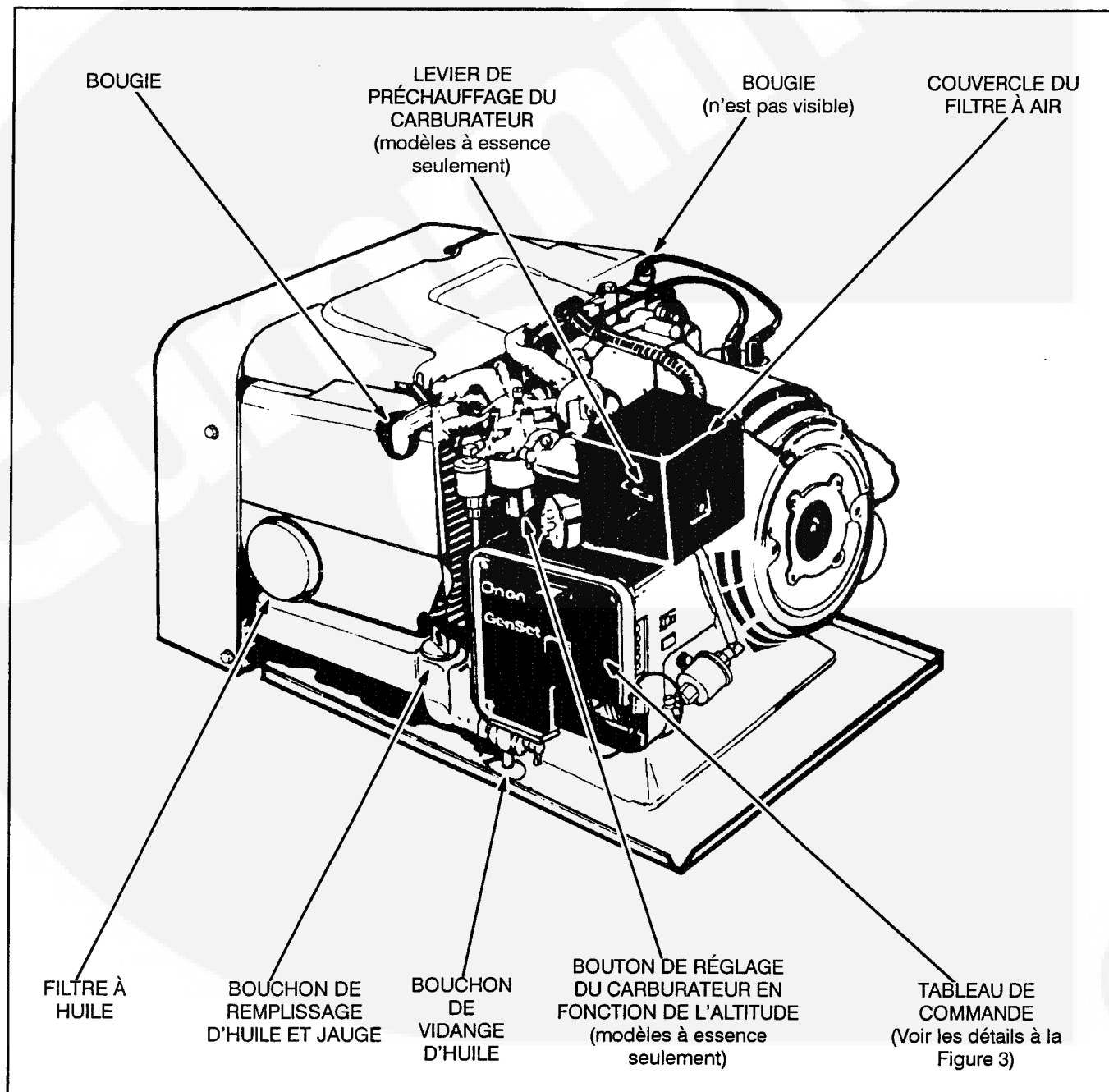


FIGURE 2. EMBLACEMENT DES COMPOSANTS

TABLEAU DE COMMANDE DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Le tableau de commande du groupe électrogène (Figure 3) et sa boîte comportent les éléments suivants :

Interrupteur START-STOP (démarrage-arrêt) - Il s'agit d'un interrupteur à bascule qui revient en position neutre quand on le lâche. Le tenir sur la position START (démarrage) pour lancer le moteur et démarrer le groupe ; le pousser momentanément sur STOP pour arrêter le groupe.

Fusible de commande F1 - Ce fusible protège les circuits de la commande et de la commande à distance contre les courts-circuits.

Fusible de commande F2 - Ce fusible protège les circuits du starter automatique et de la pompe à carburant sur les modèles à essence et, sur les modèles au GPL, le circuit du solénoïde du carburant contre les courts-circuits.

Disjoncteur de ligne - Les disjoncteurs protègent les conducteurs de courant alternatif branchés sur le groupe électrogène contre les surcharges et contre les courts-circuits dans les appareils.

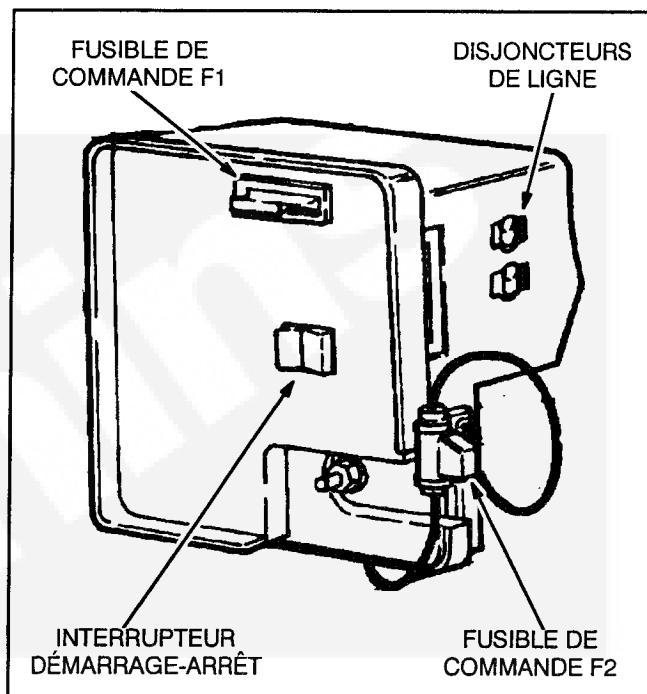


FIGURE 3. TABLEAU DE COMMANDE
DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Démarrage et arrêt

⚠️ AVERTISSEMENT LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT MORTELS !

Les gaz d'échappement contiennent de l'oxyde de carbone qui est un gaz sans odeur ni couleur. L'oxyde de carbone est toxique et peut causer des pertes de conscience et la mort. Les symptômes d'empoisonnement par l'oxyde de carbone comprennent :

- Étourdissements
- Nausées
- Maux de tête
- Accès de faiblesse et somnolence
- Battement des tempes
- Crispations musculaires
- Vomissements
- Incapacité à penser clairement

SI UNE PERSONNE QUELCONQUE RESSENT L'UN DE CES SYMPTÔMES, LA FAIRE SORTIR IMMÉDIATEMENT À L'AIR LIBRE. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Arrêter le groupe électrogène et ne plus le faire marcher jusqu'à ce qu'il ait été inspecté et réparé.

Ne jamais dormir dans le véhicule pendant que le groupe électrogène est en marche, à moins que le véhicule soit équipé d'un détecteur d'oxyde de carbone en état de marche. Cependant, la principale protection contre l'inhalation d'oxyde de carbone consiste à installer convenablement le dispositif d'échappement et à vérifier quotidiennement (toutes les huit heures de marche) qu'il ne présente pas de fuites, visibles ou audibles.

VÉRIFICATIONS AVANT LE DÉMARRAGE

Chaque jour avant le premier démarrage puis toutes les huit heures de marche, exécuter l'entretien prévu : VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE ET INSPECTION GÉNÉRALE (page 11) à la section *Entretien périodique*. Tenir un journal des opérations d'entretien et des heures de marche et effectuer en temps voulu les opérations prévues. Si le véhicule a été remis et que le groupe doit être remis en service, voir aussi *Rodage du groupe électrogène, Périodes d'exercice et Remisage du groupe électrogène*.

DÉMARRAGE

Le groupe électrogène peut être mis en marche et arrêté à partir du tableau de commande du groupe ou à partir d'un tableau de commande à distance situé à l'intérieur du véhicule (le cas échéant).

1. Effectuer les VÉRIFICATIONS AVANT LE DÉMARRAGE et arrêter le climatiseur et les autres gros consommateurs de courant. S'il s'agit d'un groupe fonctionnant au GPL, ouvrir le robinet d'arrêt manuel du réservoir de GPL.
2. Appuyer sur l'interrupteur START (démarrage) (Figure 3) du groupe ou de la commande à distance et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le groupe démarre. (L'interrupteur START de la commande à distance à l'intérieur du véhicule doit comporter un témoin qui s'allume pour indiquer que le groupe a démarré et est en marche.)

⚠️ ATTENTION Lancer le démarreur pendant plus de 10 secondes à la fois risque de l'échauffer et de l'endommager. Ne pas lancer le démarreur pendant plus de 10 secondes à la fois et attendre au moins 30 secondes avant d'essayer à nouveau.

3. Pour obtenir des performances optimums et prolonger la vie du moteur, en particulier par temps froid, laisser le moteur chauffer pendant au moins deux minutes avant de brancher les appareils électriques du véhicule. Voir la section *Alimentation électrique du matériel*.
4. Vérifier qu'il n'y a pas de fuites de carburant ni de gaz d'échappement. S'il y a une fuite de carburant ou de gaz d'échappement, arrêter le groupe électrogène immédiatement et le faire réparer avant de continuer à l'utiliser.
5. Si le moteur ne se lance pas ou ne démarre pas après plusieurs tentatives, ou s'il s'arrête de lui-même, voir la section *Dépannage*.

ARRÊT

1. Mettre le climatiseur et les autres gros appareils électriques sur arrêt et laisser le groupe marcher pendant encore deux minutes avant de l'arrêter. Ceci permet au moteur de se refroidir, réduisant ainsi les risques d'avoir un retour de flamme ou un auto-allumage.
2. Appuyer momentanément sur l'interrupteur STOP (arrêt).

Alimentation électrique du matériel

BRANCHEMENT DE LA CHARGE AU GROUPE

La sortie en courant alternatif du groupe électrogène alimente le climatiseur du véhicule, le chargeur de batterie/convertisseur de courant continu et les appareils qui peuvent être branchés sur les prises électriques du véhicule. Le total des équipements et appareils électriques (appareils consommateurs de courant) pouvant fonctionner simultanément dépend de la puissance que peut fournir le groupe électrogène. Si le groupe est "surchargé", il cale ou ses disjoncteurs se déclenchent.

À noter que le groupe peut caler quand il est chargé à presque pleine capacité et que le climatiseur (ou autre gros consommateur de courant) se met en marche. La raison en est que, pendant un bref moment au démarrage, un moteur tire jusqu'à trois fois plus que la puissance indiquée sur sa plaque d'identification. En conséquence, il peut être nécessaire d'envisager d'utiliser certains appareils aux moments où le climatiseur ou d'autres gros appareils ne sont pas en marche.

Les équipements et outils électriques doivent être convenablement reliés à la terre et être maintenus en bon état de marche.

⚠ AVERTISSEMENT *L'électrocution peut entraîner des blessures graves ou mortelles. Lire et suivre attentivement les instructions et avertissements du fabricant des équipements et outils.*

REDÉMARRAGE D'UN GROUPE QUI A CALÉ

Si le groupe cale, débrancher autant d'appareils électriques que possible, ou les mettre sur arrêt, et essayer de redémarrer le groupe comme il est indiqué à la section *Démarrage et Arrêt*. Rebrancher les appareils un à la fois, jusqu'à un total qui ne surcharge pas le groupe électrogène et n'entraîne pas le déclenchement du disjoncteur.

RÉARMEMENT DES DISJONCTEURS

Si un disjoncteur se déclenche, débrancher ou arrêter autant d'appareils que possible et réarmer le disjoncteur (typiquement, il faut pousser le disjoncteur sur Off (arrêt)

pour le réarmer, puis sur On (marche) pour rebrancher le circuit). Si le disjoncteur se redéclenche immédiatement, cela signifie soit qu'il y a un court-circuit dans le circuit de distribution du véhicule, soit que le disjoncteur est défectueux. Il est à noter que le groupe électrogène continue à marcher quand un disjoncteur se déclenche. Appeler un électricien qualifié.

Si le disjoncteur ne se redéclenche pas, rebrancher les appareils un à la fois, jusqu'à un total qui ne surcharge pas le groupe électrogène et n'entraîne pas le déclenchement du disjoncteur. Si un disjoncteur se redéclenche immédiatement quand on rebranche un appareil, cela signifie que cet appareil est probablement en court-circuit.

⚠ AVERTISSEMENT *L'interconnexion du groupe avec le réseau commercial (ou toute autre source de courant) risque d'entraîner l'électrocution du personnel travaillant sur le réseau, ainsi que des dégâts matériels et des incendies. Un dispositif de commutation homologué doit être utilisé pour empêcher les interconnexions.*

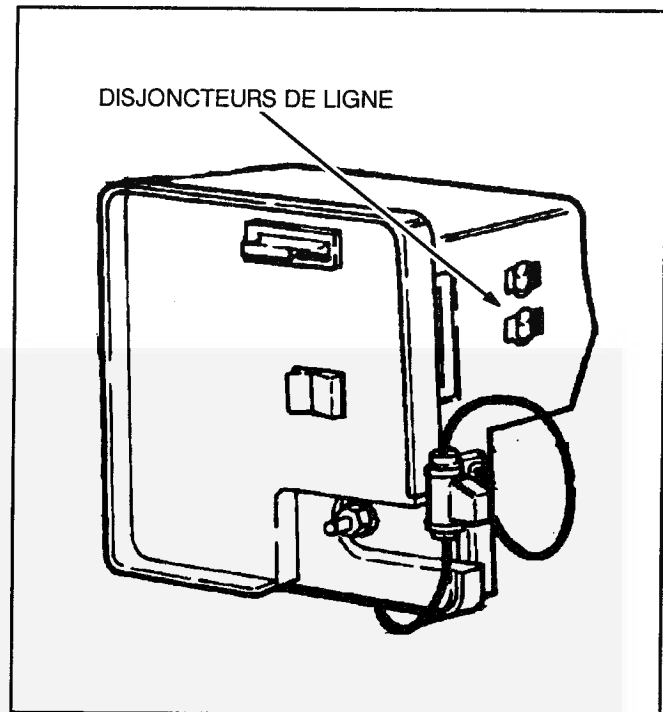


FIGURE 4. DISJONCTEUR MONTÉ SUR LE GROUPE

Variations des conditions d'utilisation

TEMPS FROID

Faire particulièrement attention aux points suivants quand le groupe est utilisé par temps froid :

1. S'assurer que la viscosité de l'huile moteur convient aux températures ambiantes prévues par temps froid. Voir le Tableau 1. Ne pas oublier de changer l'huile si la température baisse brusquement.
2. Aux températures inférieures à 40 °F (4 °C), pousser le levier de préchauffage de l'air du carburateur sur la position WINTER (hiver) (modèles à essence seulement). Le levier se trouve sur le devant du filtre à air (Figure 5). Aux températures entre 40 °F (4 °C) et 70 °F (21 °C), le dispositif de préchauffage peut rester dans l'une quelconque des deux positions.

⚠ATTENTION L'utilisation du groupe électrogène avec le levier de préchauffage sur la position SUMMER (été) quand la température est inférieure à 40 °F (4 °C) peut causer une marche irrégulière, un arrêt ou un sursrégime dû au givrage du carburateur.

3. Mettre le bouton de réglage en fonction de l'altitude (Figure 6) sur la position convenable (modèles à essence seulement).

TEMPS CHAUD

Faire particulièrement attention aux points suivants quand le groupe est utilisé par temps chaud :

1. S'assurer que rien ne bloque la circulation de l'air arrivant au groupe ou en partant.
2. S'assurer que la viscosité de l'huile du moteur convient aux températures ambiantes prévues par temps chaud. Voir le Tableau 1.
3. Maintenir le groupe électrogène bien propre.
4. Effectuer en temps voulu les opérations d'entretien prévues. Voir la section *Entretien périodique*.
5. Aux températures supérieures à 70 °F (21 °C), pousser le levier de préchauffage de l'air du carburateur vers le haut sur la position SUMMER (été) (modèles à essence seulement). Le levier se trouve sur le devant du filtre à air (Figure 5).

⚠ATTENTION L'utilisation du groupe électrogène avec le levier de préchauffage à la position WINTER (hiver) lorsque les températures sont supérieures à 70 °F (21 °C) peut causer un fonctionnement irrégulier, une réduction de la puissance et une diminution de la durée de vie du moteur.

6. Mettre le bouton de réglage en fonction de l'altitude (Figure 6) sur la position convenable (modèles à essence seulement).

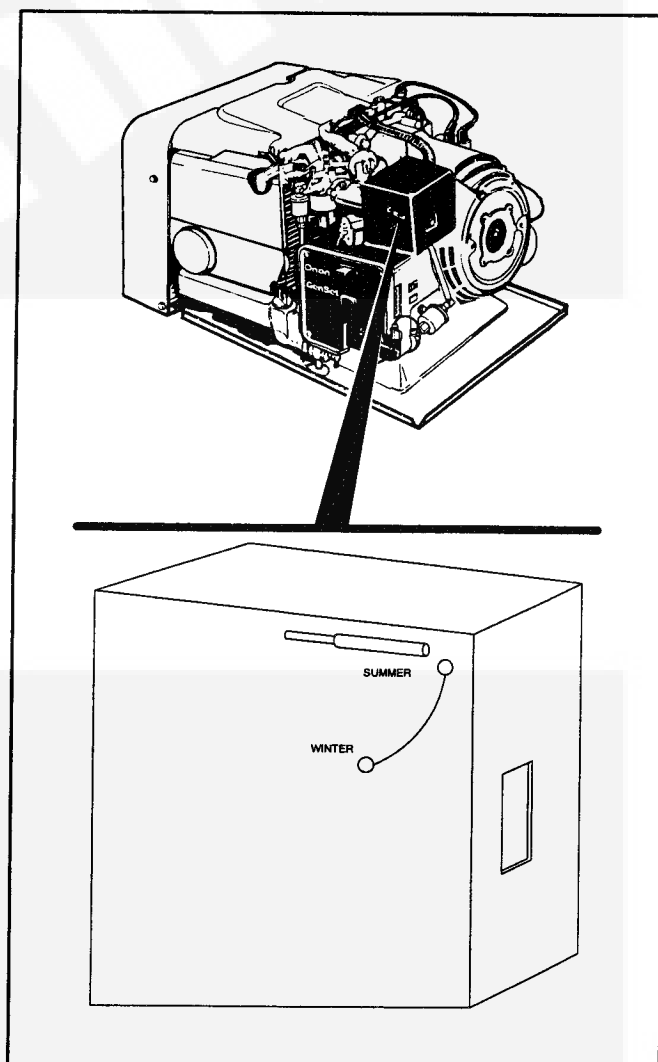


FIGURE 5. LEVIER DE PRÉCHAUFFAGE DU CARBURATEUR (MODÈLES À ESSENCE SEULEMENT)

ALTITUDE ÉLEVÉE

Pour obtenir la meilleure économie en carburant et le fonctionnement le plus satisfaisant du groupe électrogène, mettre le bouton de réglage du carburateur en fonction de l'altitude (Figure 6) sur l'altitude convenable (modèles à essence seulement). Pour avoir l'altitude, consulter les cartes routières, les atlas de voyage et les panneaux de signalisation. Voir comment l'altitude affecte le rendement maximum du groupe électrogène à la section *Alimentation électrique du matériel*.

⚠ ATTENTION L'utilisation du groupe à basse altitude avec un réglage de haute altitude peut entraîner une perte de puissance, un échauffement et des dégâts au moteur. Toujours remettre le bouton de réglage à la position qui convient dès le retour à basse altitude.

ENVIRONNEMENT POUSSIÉREUX

Faire particulièrement attention aux points suivants quand le groupe est utilisé dans un environnement poussiéreux :

1. Ne pas laisser de saleté ni de débris s'accumuler dans le compartiment du groupe électrogène. Maintenir le groupe électrogène bien propre.
2. Effectuer l'entretien du filtre à air plus souvent que d'habitude. Voir la section *Entretien périodique*.
3. Changer l'huile moteur toutes les 50 heures.
4. Maintenir les bidons d'huile moteur entamés hermétiquement fermés pour que la poussière ne puisse pas y pénétrer.

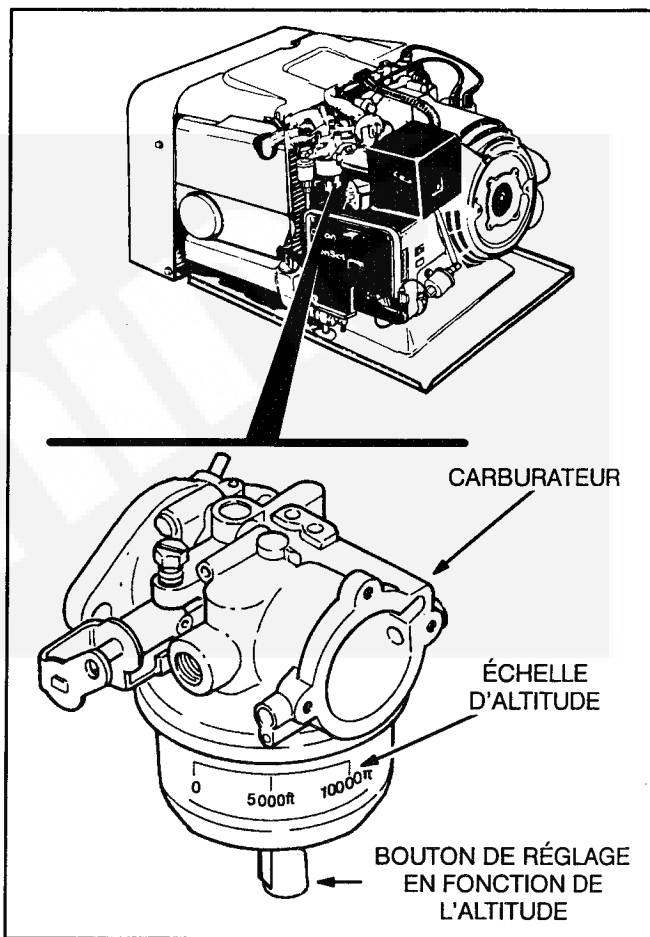


FIGURE 6. BOUTON DE RÉGLAGE EN FONCTION DE L'ALTITUDE (MODÈLES À ESSENCE SEULEMENT)

Entretien périodique

L'entretien périodique est essentiel pour obtenir des performances optimums et une longue durée en service du groupe électrogène. Utiliser le Tableau 2 comme guide pour l'entretien périodique normal. Dans un environnement très chaud ou poussiéreux, il faut procéder plus fréquemment à certaines opérations d'entretien, comme il est indiqué dans les notes en bas du tableau. Tenir un journal des opérations d'entretien exécutées et des heures de marche. Ce journal facilite la régularité de l'en-

tretien et fournit une base pouvant servir à l'appui des demandes de service sous garantie.

L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes antipollution peuvent être faits par n'importe quel mécanicien ou atelier de réparation de moteurs. Cependant, les réparations sous garantie doivent être faites par un concessionnaire ou un distributeur agréé Onan.

TABLEAU 2. CALENDRIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	PÉRIODICITÉ DE L'ENTRETIEN						Page
	Quotidien ou toutes les 8 heures	Mensuel	Toutes les 50 heures	Toutes les 150 heures	Toutes les 300 heures	Toutes les 500 heures	
Inspection générale	X						11
Vérification du niveau d'huile moteur	X						12
Nettoyage du pare-étincelles			X				15
Changement de l'huile moteur et du filtre à huile				X ^{1, 2, 3, 4}			13
Remplacement du filtre à air du moteur				X ^{2, 4}			14
Remplacement de la soupape de dépression du starter					X ^{5, 6}		-
Nettoyage des ailettes de refroidissement du moteur					X ^{2, 6}		-
Remplacement des bougies						X ⁴	14
Remplacement du (des) filtre(s) à carburant et nettoyage de la crépine de la pompe à carburant						X ^{5, 6}	-
Réglage du jeu des soupapes du moteur						X ⁶	-
Dépose des culasses et nettoyage des chambres de combustion						X ⁶	-
Inspection et nettoyage de la tringlerie du régulateur						X ⁶	-
1 - Dans le cadre du rodage du moteur, changer l'huile moteur après les 50 premières heures de marche. 2 - À effectuer plus souvent en cas d'utilisation en environnement poussiéreux. 3 - À effectuer plus souvent en cas d'utilisation par temps chaud. 4 - À effectuer au moins une fois par an. 5 - À effectuer plus tôt si les performances du moteur se détériorent. 6 - Doit être effectué par un mécanicien qualifié (concessionnaire Onan agréé).							

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE ET INSPECTION GÉNÉRALE

Inspecter le groupe électrogène chaque jour avant le premier démarrage, puis toutes les huit heures de marche.

Niveau d'huile

Vérifier le niveau d'huile moteur comme il est indiqué à la rubrique VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR dans la présente section.

Dispositif d'échappement

Regarder et écouter s'il y a des fuites sur le circuit d'échappement pendant la marche du groupe électrogène. Arrêter le groupe s'il y a des fuites et les faire réparer avant de le réutiliser.

Si le moteur du groupe est plus bruyant que d'habitude, regarder s'il y a des ouvertures ou des trous entre le compartiment du groupe et la cabine ou l'espace habitable du véhicule. Faire boucher ou sceller ces ouvertures ou trous pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer à l'intérieur du véhicule.

Remplacer les parties bosselées, tordues ou très rouillées du tuyau d'échappement et s'assurer que le tuyau dépasse d'au moins 1 inch (25,4 mm) au-delà du périmètre du véhicule.

Garer le véhicule de façon à ce que les gaz d'échappement du groupe électrogène puissent se disperser loin du véhicule. Les obstacles tels que murs, congères, hautes herbes, broussailles et véhicules voisins risquent de provoquer une accumulation de gaz d'échappement autour du véhicule.

Ne pas faire marcher des ventilateurs ou des extracteurs de fumées d'échappement pendant que le véhicule est immobile avec le groupe électrogène en marche. Ces appareils peuvent aspirer des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT **LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT MORTELS !** Ne pas faire marcher le groupe électrogène s'il y a une fuite à l'échappement ou un risque quelconque que des gaz d'échappement entrent ou soient aspirés dans le véhicule.

⚠️ AVERTISSEMENT Ne pas garer le véhicule dans des hautes herbes ou des broussailles. Le contact avec le circuit d'échappement risque de causer un incendie.

Circuit du carburant

Regarder s'il y a des fuites aux raccords des flexibles, des conduites et des tuyaux du circuit d'alimentation en carburant pendant la marche et pendant l'arrêt du groupe. Ne pas rechercher les fuites de GPL avec une flamme. Vérifier que les flexibles de carburant souples ne comportent pas de coupures, fissures et abrasions. S'assurer que la conduite de carburant ne frotte pas contre d'autres pièces.

Remplacer les pièces de la conduite de carburant usées ou endommagées avant qu'une fuite se produise.

S'il y a une odeur de gaz, fermer le robinet d'arrêt du réservoir de GPL et faire réparer le groupe électrogène avant de le réutiliser.

⚠️ AVERTISSEMENT L'essence et le GPL, ou le propane, sont hautement inflammables et peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Réparer les fuites immédiatement.

Connexions de la batterie

Vérifier que les bornes de la batterie sont propres et bien serrées. Les connexions desserrées ou corrodées créent une résistance électrique élevée qui rend les démarrages difficiles. Arrêter le groupe électrogène et débrancher les câbles desserrés ou corrodés de la batterie (câble négatif [-] en premier) puis les nettoyer et les rebrancher comme il est indiqué à la rubrique ENTRETIEN DES BATTERIES dans la présente section.

⚠️ AVERTISSEMENT Les batteries dégagent des gaz explosifs qui risquent de causer des blessures graves. Ne pas fumer à proximité des batteries. Maintenir bien à l'écart toutes les sources ou équipements, tels que pilotes d'allumage, etc., capables de produire des flammes, un arc électrique, ou des étincelles et de provoquer un allumage.

Ne pas débrancher les câbles des batteries pendant le lancement ou la marche du groupe électrogène : la formation d'un arc électrique pourrait mettre le feu aux gaz explosifs des batteries.

État mécanique

Regarder s'il y a un problème mécanique. Mettre le groupe en marche et regarder, écouter et sentir pour détecter les bruits et vibrations inhabituels.

Vérifier que les boulons de montage du groupe sont bien serrés.

S'assurer que les entrées et sorties d'air du groupe ne sont ni encombrées de débris, ni bouchées.

Nettoyer la poussière et la saleté accumulées sur le groupe. Ne pas nettoyer le groupe pendant qu'il est en marche ou qu'il est encore chaud. Protéger la génératrice, le filtre à air, le tableau de commande et les raccordements électriques de l'eau, du savon et des solvants de nettoyage. Toujours porter des lunettes de protection pour utiliser de l'air comprimé, un laveur à pression ou un appareil de nettoyage à la vapeur.

⚠️ AVERTISSEMENT Afin d'éviter de graves blessures aux yeux, toujours porter des lunettes de protection pour utiliser de l'air comprimé, un laveur à pression ou un appareil de nettoyage à la vapeur.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

Garer le véhicule sur un terrain horizontal et arrêter le groupe avant de vérifier le niveau d'huile moteur.

1. Retirer le bouchon de remplissage/jauge d'huile (Figure 7) et essuyer la jauge.

⚠️ AVERTISSEMENT *La pression dans le carter peut projeter de l'huile moteur chaude par l'ouverture de remplissage et causer ainsi des brûlures graves. Toujours arrêter le groupe avant d'enlever le bouchon de remplissage d'huile.*

2. Revisser le bouchon de remplissage, puis l'enlever à nouveau et vérifier le niveau d'huile sur la jauge.
3. Si besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le repère Full (plein) soit atteint. Utiliser une huile ayant la classification API (Institut américain du pétrole) SG ou SH (également SG/CD, SG/CE, SH/CD ou SH/CE) et une viscosité SAE (Société des ingénieurs automobile) appropriée aux températures prévues, comme il est indiqué au Tableau 1.

NE PAS REMPLIR AU-DELÀ DU REPÈRE FULL (PLEIN) DE LA JAUGE. S'il y a eu trop d'huile ajoutée, vidanger l'excédent.

⚠️ ATTENTION *S'il y a trop d'huile, cela risque d'entraîner une consommation d'huile et une température de fonctionnement excessives, et l'huile peut mousser. S'il n'y a pas assez d'huile, le moteur risque de subir des dégâts graves. Maintenir le niveau de l'huile entre les repères Full (plein) et Add (ajouter) de la jauge.*

4. Bien revisser le bouchon de remplissage d'huile pour éviter des fuites.

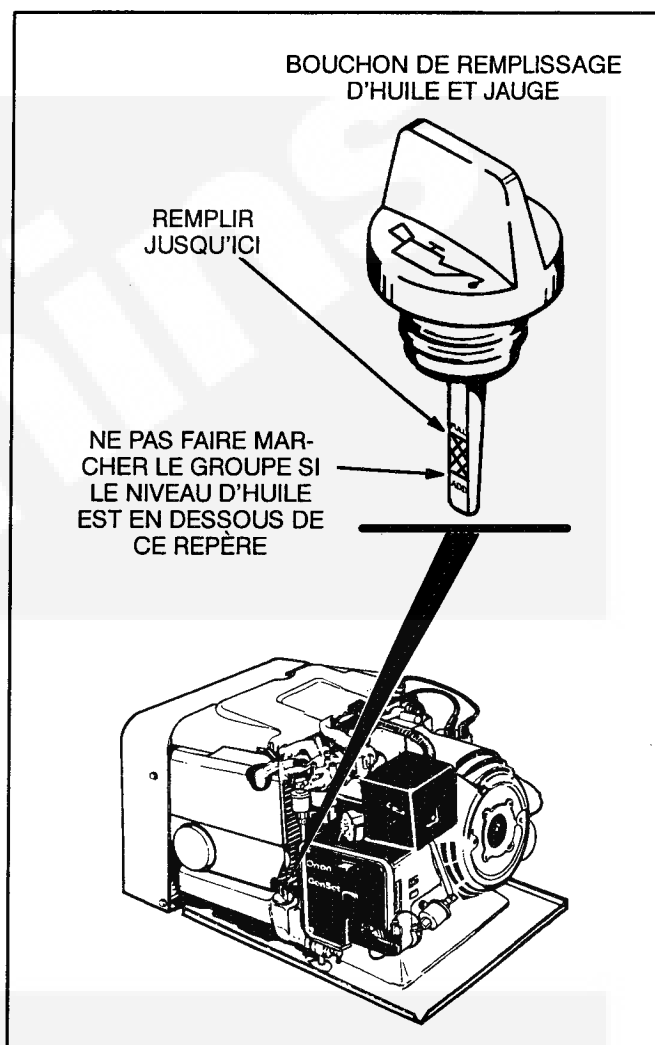


FIGURE 7. VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

CHANGEMENT DE L'HUILE MOTEUR ET DU FILTRE À HUILE

Se reporter au Tableau 2 pour avoir la périodicité des changements d'huile moteur. Par temps chaud et en environnement poussiéreux, il faut changer l'huile plus souvent.

⚠️AVERTISSEMENT *Les agences des états et du gouvernement fédéral ont déterminé que le contact avec les huiles moteur usées est cancérigène ou toxique pour les fonctions reproductrices. Autant que possible, prendre soin de limiter les contacts avec la peau et de ne pas respirer les vapeurs. Utiliser des gants en caoutchouc et laver la peau si elle a été exposée.*

1. Placer un récipient sous le bouchon de vidange d'huile. Faire marcher le moteur jusqu'à ce qu'il soit chaud, puis l'arrêter.
2. Enlever le bouchon de remplissage d'huile (Figure 7).

⚠️AVERTISSEMENT *La pression dans le carter peut projeter de l'huile moteur chaude par l'ouverture de remplissage et causer ainsi des brûlures graves. Toujours arrêter le groupe avant d'enlever le bouchon de remplissage d'huile.*

3. Ouvrir le robinet de vidange (Figure 8) et laisser toute l'huile s'écouler du moteur.
4. Fermer le robinet de vidange.
5. Dévisser la cartouche du filtre à huile (Figure 8), vider l'huile qu'elle contient et la jeter en respectant les réglementations locales à ce sujet.
6. Bien essuyer la face de la monture du filtre.
7. Vérifier que le joint est bien en place sur la cartouche neuve du filtre et y appliquer une fine pellicule d'huile.
8. Visser la cartouche neuve à la main jusqu'à ce que son joint entre en contact avec la monture puis la visser de 1/2 à 3/4 de tour supplémentaire. Ne pas trop serrer.
9. Refaire le plein avec une huile ayant la classification API (Institut américain du pétrole) SG ou SH (également SG/CD, SG/CE, SH/CD ou SH/CE) et une vis-

cosité SAE (Société des ingénieurs automobile) appropriée aux températures prévues, comme il est indiqué au Tableau 1.

10. Vérifier le niveau et ajouter de l'huile jusqu'à ce que le repère Full (plein) de la jauge soit atteint.

NE PAS REMPLIR AU-DELÀ DU REPÈRE FULL (PLEIN) DE LA JAUGE. S'il y a eu trop d'huile ajoutée, vidanger l'excédent.

⚠️ATTENTION *S'il y a trop d'huile, cela risque d'entraîner une consommation d'huile et une température de fonctionnement excessives, et l'huile peut mousser. S'il n'y a pas assez d'huile, le moteur risque de subir des dégâts graves. Maintenir le niveau de l'huile entre les repères Full (plein) et Add (ajouter) de la jauge.*

11. Bien revisser le bouchon de remplissage d'huile pour éviter des fuites.
12. L'huile usée est nuisible à l'environnement et doit être jetée suivant des règles appropriées. Verser l'huile usée dans un récipient fermé hermétiquement et la porter au centre de recyclage ou à la station service la plus proche.

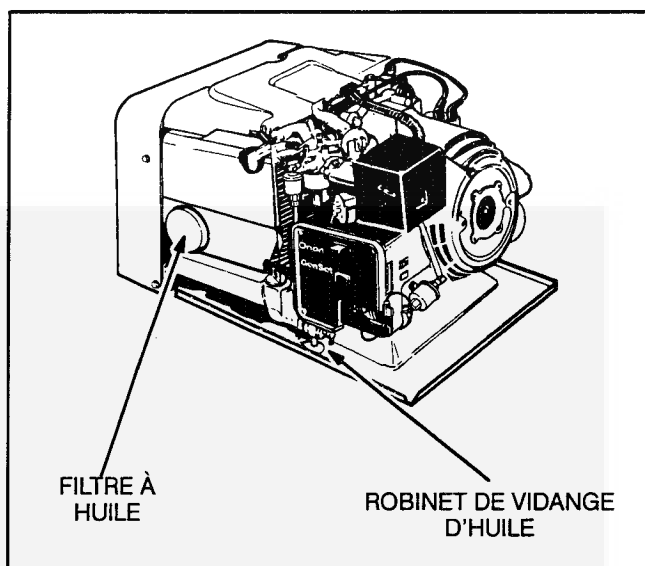


FIGURE 8. BOUCHON DE VIDANGE D'HUILE
ET FILTRE À HUILE

FILTRE À AIR

Pour avoir la périodicité du remplacement du filtre à air, se reporter au Tableau 2. Pour la bonne marche du groupe en environnement poussiéreux, il faut inspecter l'élément du filtre à air et son enveloppe et les changer plus fréquemment.

Pour changer l'élément du filtre à air et son enveloppe, retirer le boulon traversant et le couvercle (Figure 9). Remonter le filtre à air avec un élément et une enveloppe neufs. Ne pas trop serrer le boulon traversant car cela risquerait de déformer l'élément du filtre ou le couvercle et d'entraîner des fuites autour de l'élément.

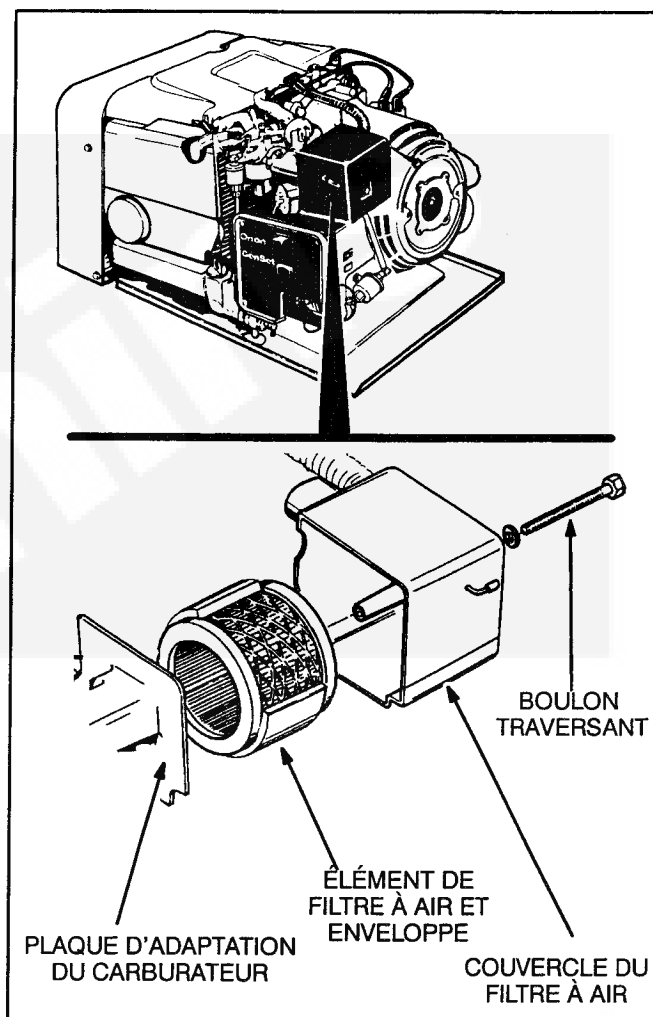


FIGURE 9. ÉLÉMENT DE FILTRE À AIR ET ENVELOPPE

BOUGIES

Pour avoir la périodicité du remplacement des bougies, se reporter au Tableau 2. (Le groupe électrogène a deux bougies, Figure 10.) Les bougies doivent être en bon état pour que le moteur démarre et fonctionne convenablement. Une bougie qui s'encrasse fréquemment ou qui est fortement calaminée indique que le moteur a besoin d'être réparé. Voir la section *Dépannage*.

Pour éviter de fausser le filetage des bougies, toujours les visser à la main jusqu'à ce qu'elles soient en contact avec leur siège. En cas de réutilisation de la même bougie, la serrer de 1/4 de tour supplémentaire avec une clé. S'il s'agit d'une bougie neuve, la visser de 3/8 de tour à 1/2 tour supplémentaire. Si on dispose d'une clé dynamométrique, serrer la bougie à 8 lbs-ft (10 Nm).

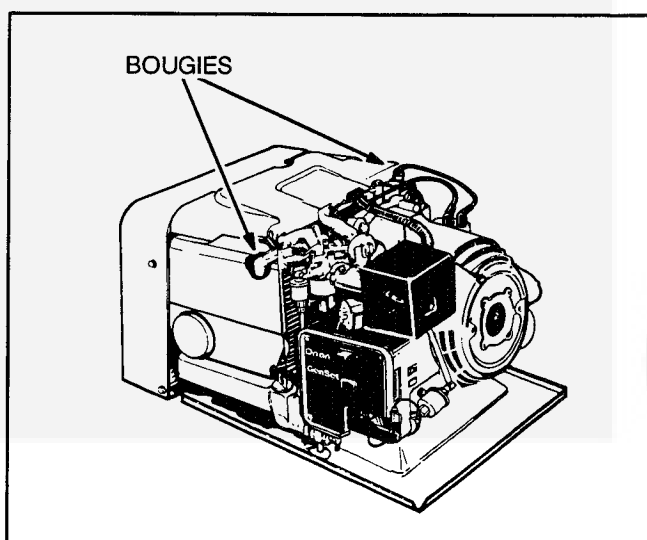


FIGURE 10. BOUGIES

PARE-ÉTINCELLES

Se reporter au Tableau 2 pour avoir la périodicité du nettoyage du silencieux pare-étincelles (qui répond aux exigences du Service forestier américain). Le nettoyage est nécessaire pour obtenir des performances maximales du groupe électrogène.

⚠️ AVERTISSEMENT *Le silencieux peut causer des brûlures graves. Laisser le silencieux refroidir avant d'enlever ou d'installer le bouchon de nettoyage.*

Le silencieux est monté soit en dessous, soit sur le côté gauche du groupe électrogène et le bouchon de nettoyage se trouve en dessous du silencieux. Pour nettoyer

le silencieux pare-étincelles, procéder de la façon suivante :

1. Enlever le bouchon de nettoyage du dessous du silencieux.
2. Redémarrer le groupe et le faire marcher à presque pleine puissance (voir la section *Alimentation électrique du matériel*). Laisser le groupe marcher pendant environ cinq minutes pour expulser la calamine de l'intérieur du silencieux.
3. Arrêter le groupe et laisser le silencieux refroidir, puis remettre le bouchon.



Périodes d'exercice et remisage du groupe

PÉRIODES D'EXERCICE

S'il n'est pas utilisé fréquemment, le groupe électrogène doit être soumis à une période d'exercice d'au moins 2 heures par mois, à environ la moitié de la puissance nominale. Voir la section *Alimentation électrique du matériel*. Les périodes d'exercice du groupe électrogène chassent l'humidité, relubrifient le moteur, remplacent le carburant éventé des conduites et du carburateur par du carburant frais et désoxydent les contacts électriques et les bagues collectrices de la génératrice, ce qui facilite les démarrages, assure un fonctionnement plus sûr et prolonge la vie du moteur.

Une seule période d'exercice de deux heures est préférable à plusieurs périodes plus courtes. Une autre solution est indiquée à la section REMISAGE s'il s'avère difficile de faire procéder régulièrement à des périodes d'exercice.

REMISAGE

Un remisage correct est essentiel pour que le groupe électrogène conserve des performances et une fiabilité supérieures quand il ne peut pas être soumis à des périodes d'exercice régulières et qu'il doit rester inactif pendant plus de 120 jours.

Remisage du groupe électrogène

1. Dans le cas des modèles à essence seulement, remplir le réservoir avec du carburant frais et ajouter un produit de conservation du carburant (Ona-Fresh™) en suivant les instructions figurant sur l'étiquette du bidon. Sans l'usage d'un produit de conservation (stabilisateur), l'essence se détériore et peut attaquer les pièces du circuit du carburant et former des dépôts de gomme ou de vernis qui pourraient causer des démarrages difficiles et un fonctionnement irrégulier.

⚠AVERTISSEMENT *Les produits de conservation de l'essence (stabilisateurs) sont toxiques. Suivre les instructions figurant sur l'étiquette du bidon. Éviter tout contact avec la peau. Se laver les mains au savon et à l'eau après avoir versé le fluide.*

2. Faire marcher le groupe électrogène (modèles à essence seulement) pendant à peu près 10 minutes à environ la moitié de sa puissance nominale (voir la section *Alimentation électrique du matériel*) pour remplir les conduites et le carburateur de carburant frais et de produit de conservation, et pour amener

le groupe à sa température de fonctionnement. Puis mettre le climatiseur et les autres gros appareils sur arrêt, pousser le disjoncteur de ligne du groupe sur OFF (arrêt) (Figure 4) et arrêter le groupe électrogène.

3. Enlever le filtre à air et redémarrer le groupe électrogène. Pendant que le groupe marche, vaporiser un brouillard d'huile de protection pour moteurs (Ona-Gard™) dans le carburateur en suivant les instructions figurant sur l'étiquette du bidon, puis arrêter le groupe électrogène. (L'huile vaporisée revêt les tubulures d'admission, les cylindres et les tubulures d'échappement d'une pellicule protectrice d'huile.)
4. Changer l'élément du filtre à air s'il est sale.
5. Changer l'huile moteur et attacher une étiquette indiquant sa viscosité (Tableau 1).
6. Débrancher les câbles de la batterie de démarrage (câble négatif [-] en premier) et remiser la batterie selon les recommandations du fabricant.
7. Boucher la sortie du tuyau d'échappement pour éviter que de la saleté, de l'humidité, des insectes, etc., y pénètrent.
8. Fermer le robinet d'alimentation en carburant (le cas échéant).
9. Si le véhicule doit être remisé et qu'il est équipé d'un groupe électrogène au GPL, consulter d'abord la réglementation locale concernant le remisage des véhicules ayant un moteur fonctionnant au GPL. En général, la réglementation exige que les circuits de GPL soient dépourvus de fuites, que le réservoir de GPL ne soit pas rempli au-delà d'une limite spécifiée, que le robinet d'arrêt du réservoir soit fermé et que le véhicule ne soit pas garé à proximité d'une source de chaleur ou d'un endroit présentant un risque d'allumage.

⚠AVERTISSEMENT *Les fuites de GPL dans un garage, ou autre endroit mal aéré, ou près d'une fosse, d'un sous-sol ou autre endroit bas, peuvent engendrer une accumulation de gaz explosive parce que le GPL "descend" quand il est libéré dans l'air. Consulter et observer toutes les réglementations locales concernant le remisage des véhicules ayant un moteur fonctionnant au GPL.*

OnaFresh et OnaGard sont des marques commerciales de Onan Corporation.

Remise en service du groupe électrogène

1. Vérifier l'étiquette de l'huile posée sur le groupe et changer l'huile si la viscosité indiquée n'est pas appropriée aux températures prévues (Tableau 1).
2. Rebrancher la batterie de démarrage (câble négatif [-] en dernier). Voir ENTRETIEN DES BATTERIES à la section *Entretien périodique*.
3. Retirer le bouchon du tuyau d'échappement.
4. Ouvrir le robinet d'alimentation en carburant (le cas échéant).
5. Inspecter le groupe électrogène. Voir VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE ET INSPECTION GÉNÉRALE à la section *Entretien périodique*.
6. Démarrer le groupe électrogène à partir du tableau de commande du groupe. Il se peut que le démarrage initial soit lent, qu'il y ait de la fumée et que le groupe fonctionne d'une manière irrégulière pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'huile de protection des cylindres ait brûlé complètement. Si le moteur ne démarre pas, nettoyer ou remplacer les bougies car elles peuvent avoir été encrassées par l'huile de protection.
7. Pousser le disjoncteur de ligne du groupe électrogène sur ON (marche) (Figure 4) quand le groupe est prêt à alimenter les appareils électriques.

Spécifications

	MODÈLES À ESSENCE				
	BGE			NHE	
GÉNÉRATRICE : Champ tournant quadripolaire, auto-excitation, régulation électronique, monophasée					
Puissance (watts)	4000	4800	4000	6500	5000
Fréquence (Hertz)	60		50	60	50
Tension	120	120	110/220 ou 120/240	120	110/220 ou 120/240
Courant (ampères)	33,3	40	36,4/18,2 ou 33,3/16,7	54,2	45,5/22,7 ou 41,7/20,8
Régime (tr/mn)	1800	1800	1500	1800	1500
CONSOMMATION DE CARBURANT :					
À vide gph (l/h)	0.3 (1,1)	0.3 (1,1)	0.3 (1,1)	0.4 (1,5)	0.4 (1,5)
À demi-charge gph (l/h)	0.5 (1,9)	0.6 (2,3)	0.5 (1,9)	0.7 (2,6)	0.7 (2,6)
À pleine charge gph (l/h)	0.8 (3,0)	0.8 (3,0)	0.8 (3,0)	1.3 (4,9)	1.0 (3,8)
MOTEUR : Deux cylindres opposés, cycle à 4 temps, allumage par étincelle, soupape verticale, refroidissement par air					
Alésage	3.250 inches (83 mm)			3.563 inches (90 mm)	
Course	2.875 inches (73 mm)			3.000 inches (76 mm)	
Cylindrée	48 inches ³ (782 cm ³)			60 inches ³ (980 cm ³)	
Taux de compression	7,0 : 1			7,0 : 1	
Contenance en huile (avec le filtre)*	3.5 quarts (3,3 l)			3.5 quarts (3,3 l)	
Jeu de la soupape d'admission (à froid)	0.005 inches (0,13 mm)			0.005 inches (0,13 mm)	
Jeu de la soupape d'échappement (à froid)	0.013 inches (0,33 mm)			0.013 inches (0,33 mm)	
Écart entre les électrodes de la bougie	0.025 inches (0,64 mm)			0.025 inches (0,64 mm)	
Couple de serrage de la bougie	8 lb-ft (10 Nm)			8 lb-ft (10 Nm)	
Calage de l'allumage (allumage électronique)	12° avant PMH, non réglable			12° avant PMH, non réglable	
CIRCUIT DE COMMANDE ET LANCEMENT : 12 V c.c.					
Tension nominale de la batterie	12 volts			12 volts	
Capacité min. de la batterie pour le démarrage à froid : Au-dessus/ en dessous du point de gel	360/450 ampères			360/450 ampères	
Fusible F1 (circuit de commande)	5 ampères			5 ampères	
Fusible F2 (starter automatique/ pompe à carburant)	10 ampères, mini-baïonnette			10 ampères, mini-baïonnette	
* - Voir les instructions pour le plein d'huile à la section <i>Entretien périodique</i> .					

	MODÈLES AU GPL			
	BGE		NHE	
GÉNÉRATRICE : Champ tournant quadripolaire, auto-excitation, régulation électronique, monophasée				
Puissance (watts)	4000	4000	6300	5000
Fréquence (Hertz)	60	50	60	50
Tension	120	110/220 ou 120/240	120	110/220 ou 120/240
Courant (ampères)	33,3	36,4/18,2 ou 33,3/16,7	52,5	45,5/22,7 ou 41,7/20,8
Régime (tr/mn)	1800	1500	1800	1500
CONSOMMATION DE CARBURANT :				
À vide lb/h (kg/h)	1.8 (0,8)	1.5 (0,7)	2.2 (1,0)	2.0 (0,9)
À demi-charge lb/h (kg/h)	2.6 (1,2)	2.6 (1,2)	3.8 (1,7)	3.5 (1,6)
À pleine charge lb/h (kg/h)	4.0 (1,8)	4.0 (1,8)	6.6 (3,0)	5.1 (2,3)
MOTEUR : Deux cylindres opposés, cycle à 4 temps, allumage par étincelle, soupape verticale, refroidissement par air				
Alésage	3.250 inches (83 mm)		3.563 inches (90 mm)	
Course	2.875 inches (73 mm)		3.000 inches (76 mm)	
Cylindrée	48 inches ³ (782 cm ³)		60 inches ³ (980 cm ³)	
Taux de compression	7,0 : 1		7,0 : 1	
Contenance en huile (avec le filtre)*	3.5 quarts (3,3 l)		3.5 quarts (3,3 l)	
Jeu de la soupape d'admission (à froid)	0.005 inches (0,13 mm)		0.005 inches (0,13 mm)	
Jeu de la soupape d'échappement (à froid)	0.013 inches (0,33 mm)		0.013 inches (0,33 mm)	
Écart entre les électrodes de la bougie	0.025 inches (0,64 mm)		0.025 inches (0,64 mm)	
Couple de serrage de la bougie	8 lb-ft (10 Nm)		8 lb-ft (10 Nm)	
Calage de l'allumage (allumage électronique)	12° avant PMH, non réglable		12° avant PMH, non réglable	
Pression d'alimentation de la vapeur de GPL (plage)—Modèles à soutirage de vapeur seulement	9 à 13 inch (229 à 330 mm) de colonne d'eau (2,24 à 3,24 kPa)		9 à 13 inch (229 à 330 mm) de colonne d'eau (2,24 à 3,24 kPa)	
CIRCUIT DE COMMANDE ET LANCEMENT : 12 V c.c.				
Tension nominale de la batterie	12 volts		12 volts	
Capacité min. de la batterie pour le démarrage à froid : Au-dessus/ en dessous du point de gel	360/450 ampères		360/450 ampères	
Fusible F1 (circuit de commande)	5 ampères		5 ampères	
Fusible F2 (solénoïde du carburant)	10 ampères, mini-baïonnette		10 ampères, mini-baïonnette	
* - Voir les instructions pour le plein d'huile à la section <i>Entretien périodique</i> .				

Renseignements concernant les utilisateurs de groupes électrogènes en Californie

Ces groupes électrogènes sont conformes aux normes concernant les émissions de gaz d'échappement des moteurs utilitaires et des moteurs de matériel de jardinage en Californie pour les années 1995 et suivantes.

Les utilisateurs californiens sont informés que les modifications ou remplacements sans autorisation des composants des circuits du carburant, de l'échappement et de l'admission d'air, ainsi que des composants du système de commande du régime, qui pourraient affecter les émissions du moteur, sont interdits. La modification, l'enlèvement ou le remplacement de l'étiquette du groupe électrogène sans autorisation, est interdit.

Il faut étudier soigneusement le manuel de l'utilisateur (propriétaire), le manuel d'installation et les autres manuels et renseignements livrés avec le groupe électrogène. En cas d'incertitude en ce qui concerne l'installation, l'utilisation, l'entretien ou les réparations du groupe électrogène, demander l'aide d'un concessionnaire agréé des moteurs ou groupes électrogènes Onan.

Les utilisateurs californiens peuvent se reporter au Tableau 3 pour trouver plus facilement les renseignements concernant les exigences du California Air Resources Board en matière d'émissions.

TABLEAU 3. INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Renseignements concernant la garantie du groupe électrogène	La déclaration de garantie concernant le contrôle des émissions en Californie se trouve dans le même paquet que le manuel quand le groupe électrogène est expédié par l'usine.
Jeu des soupapes	Voir la section <i>Spécifications</i> .
Calage de l'allumage du moteur	Voir la section <i>Spécifications</i> .
Prescriptions concernant le carburant du moteur	Modèles à essence : Le moteur est certifié pour le fonctionnement à l'essence sans plomb. Voir les Recommandations concernant le carburant dans l' <i>Introduction</i> . Modèles au GPL : Le moteur est certifié pour le fonctionnement au GPL. Voir les Recommandations concernant le carburant dans l' <i>Introduction</i> .
Prescriptions concernant l'huile de lubrification du moteur	Voir RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'HUILE MOTEUR dans l' <i>Introduction</i> .
Réglages du mélange carburant du moteur	Les moteurs de ces groupes électrogènes sont équipés de carburateurs de précision qui ne sont pas réglables.
Réglages du moteur	Modèles à essence : Voir les Figures 5 et 6. Modèles au GPL : Sans objet.
Système de contrôle des émissions du moteur	Le système de contrôle des émissions du moteur est constitué par un certain nombre de modifications internes.

Comment obtenir le service après-vente

Pour se procurer des pièces ou quand le groupe électrogène a besoin d'une réparation, contacter le concessionnaire ou distributeur agréé le plus proche. Onan a des représentants formés en usine pour répondre à ces besoins. Pour savoir où se trouve le distributeur agréé le plus proche :

1. Consulter l'annuaire des centres de vente et de service d'Amérique du Nord (North American Sales and Service Directory, F-118) et l'annuaire international des centres de vente et de service (International Sales and Service Directory, IN-1013) fournis avec le groupe électrogène Onan. Ces annuaires donnent la liste des distributeurs agréés qui peuvent alors donner l'emplacement du concessionnaire agréé le plus proche.
2. Consulter les pages jaunes. Typiquement, les distributeurs figurent sous les titres :
**GÉNÉRATRICES - ÉLECTRICITÉ,
MOTEURS - ESSENCE OU DIESEL, ou
VÉHICULES RÉCRÉATIONNELS -
ÉQUIPEMENT, PIÈCES ET SERVICE.**
3. Appeler le 1-800-888-ONAN pour avoir le nom et le numéro de téléphone du distributeur Cummins/Onan ou Onan seulement le plus proche aux États-Unis ou au Canada. (Ce service automatique ne fonctionne qu'avec les téléphones à clavier). Par ce

numéro, on peut également demander un annuaire des concessionnaires agréés pour véhicules récréationnels : RV Sales and Service Directory F-919.

Pour obtenir le service, contacter le concessionnaire ou distributeur agréé le plus proche, expliquer le problème et prendre rendez-vous. Si des difficultés se présentent pour obtenir le service ou pour résoudre le problème, contacter le coordinateur des concessionnaires ou le chef du service clientèle du distributeur Cummins/Onan le plus proche.

Avant d'appeler pour le service, se munir des renseignements suivants :

1. *Les numéros de modèle et de série complets du groupe électrogène (voir Identification du modèle, page 2)*
2. *La date de l'achat*
3. *La nature du problème*

⚠️ AVERTISSEMENT *Des réparations incorrectes, ou l'utilisation de pièces de rechange qui ne conviennent pas peuvent être à l'origine de blessures graves ou mortelles et/ou de dégâts au matériel. Le personnel chargé du service du matériel doit être qualifié et capable de procéder à des réparations électriques et/ou mécaniques.*



Onan Corporation
1400 73rd Avenue N.E.
Minneapolis, MN 55432 É.-U.
612-574-5000
Telex : 275477
Télécopie : 612-574-8087

Onan est une marque déposée de Onan Corporation

